



FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE À TRAVERS LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

ORIENTATION 4

LA DIVERSITÉ ET LA SOLIDARITÉ COMME CIMENTS

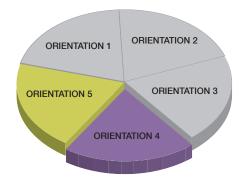
OBJECTIF 4

LES HABITANTS SERONT IMPLIQUÉS SUR DES ACTIONS ENGAGEANTES ET INNOVANTES

La création d'un Conseil de développement (CODEV) au sein d'ARCHE Agglo a été acté par délibération en date du 3 février 2021. Une cinquantaine de membres le composent. Ils sont issus de 4 collèges : citoyens, associations et syndicats, institutions, privés. Les membres du collège « institutions » ont été nommés par la collectivité.

Après une année d'installation (mise en place d'une charte d'engagement et d'un règlement intérieur) et d'appropriation des compétences d'ARCHE Agglo, les membres se sont organisés autour de 5 thématiques :

« santé et social », « environnement agriculture et nature », « mobilités », « Economie et emploi », « culture et tourisme ».





DÉPENSES

Fonctionnement annuel: 29 K€





MOYENS HUMAINS supplémentaires : Stagiaire ou Volontaire Territorial en Administration, ou alternant



FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE À TRAVERS LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE

Les conseils de développement sont des instances de démocratie participative mises en place au sein des intercommunalités dans le but d'élargir le débat public, en intégrant l'avis des représentants de la société civile. Avec la loi engagement et proximité adoptée le 19 décembre 2019, le seuil d'obligation est de nouveau passé à 50 000 habitants.

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D'ACTIONS

- ACCOMPAGNER LE CODEV sur les volets organisation, production et communication
- ▶ Mise en place d'un outil de type plateforme collaborative de participation citoyenne pour recueillir des avis citoyens, utilisation de l'outil visio « zoom » permettant des animations en sous-groupe à distance, création d'une page facebook, développer les pages du site internet...
- Appropriation méthodologique pour produire des avis
- Mis en place d'outils d'animation pour accompagner les groupes de travail et la vie du collectif
- Mise en place d'un cycle de formation pour appuyer les membres dans leur démarche (c'est quoi mon rôle au sein du Codev, construire un avis consultatif (c'est quoi, ça sert à quoi, comment je le restitue aux élus...), actions de communication pour faire connaître le Codev, utilisation d'outils collaboratifs)
- ACCOMPAGNER LA PRISE EN COMPTE de la participation citoyenne dans les projets au sein de la collectivité
- ▶ Engager la réflexion avec les services de l'Agglomération et les élus du territoire
- PLACE À L'INTERCONNAISSANCE avec d'autres Conseils de développement (pour nourrir la démarche) et implication au sein de l'association nationale des Conseils de Développement (pour se former et s'impliquer au nouveau national)



LA CIBLE

Les citoyens, les élus, les services



LES RÉSULTATS ATTENDUS

 Un Conseil de développement identifié au sein du territoire par les services, les élus



PILOTES.

Service Développement local en lien avec les services de l'Agglo



PARTENAIRES ASSOCIÉS

• Les habitants, les associations locales, les institutions...



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre membres actifs au sein du codev (tableau de suivi)
- Nombre se sujets auto saisine
- Nombre de saisines
- Nombre de réunions avec les élus
- Nombre d'avis et de production du CODEV

